



DOSSIER D'INSCRIPTION : PIÈCES À FOURNIR

Pour compléter votre inscription au sein du club BOXING DIAMOND nous avons besoin :

- ☐ du formulaire d'inscription complété, daté et signé
- ☐ de **une** photos d'identité **si c'est votre première licence**
- ☐ le règlement de votre licence
Nous vous demandons également de prendre connaissance du règlement intérieur du club. Votre adhésion entraîne une acceptation automatique de ce dernier.

☛ Si vous êtes mineurs

NOTE : Le certificat médical n'est plus exigé, en revanche le questionnaire de santé Sport doit être complété.

Pour les mineurs compétiteurs, ce dernier doit être accompagné de l'autorisation de soin en compétition signée du responsable légal.

- ☐ l'autorisation du tuteur légal pour le retour de l'enfant, sans accompagnement.
- ☐ (**pour les loisirs**) questionnaire de santé Sport complété par le tuteur légal
- ☐ (**pour les compétiteurs**) autorisation de soin + certificat médical FFKMDA

Attention : Une seconde visite médicale est à prévoir pour aviser le passeport compétiteur. Des gants de 8oz sont demandés pour les compétiteurs jusqu'à la catégorie cadet.

☛ Si vous êtes majeurs

- ☐ (**pour les loisirs**) certificat médical **si c'est votre première licence**.
Questionnaire de santé Sport Majeur **si c'est un renouvellement**.
- ☐ (**pour les compétiteurs**) certificat médical FFKMDA avisé par votre médecin traitant.

Attention : une seconde visite médicale est à prévoir pour aviser votre passeport compétiteur. Des gants de 10oz sont demandés pour les compétiteurs de juniors à vétérans.

NOTE : Par la suite ce certificat sera valable 3 ans si, les 2e et 3e années, il est complété de l'attestation de réponses négatives au questionnaire de santé Sport SAUF pour les compétiteurs où il sera demandé chaque année.

ÉQUIPEMENT DEMANDÉ : corde à sauter, gants (6 à 8 oz pour les enfants selon la corpulence, 10-12 oz pour les ados, 12-14 oz pour les adultes — les "oz" indiquant le poids, pas la taille), bandes ou mitaines, protège-tibias, protège-dents, casque (*facultatif pour les loisirs, obligatoire pour les compétiteurs*) , coquille pour les garçons.

✂ **IMPORTANT** – Afin d'être tenu au courant des événements du club, de possibles changements d'horaires, nous communiquons via :

la page **facebook** : <https://www.facebook.com/boxingdiamondetaples>

le groupe **facebook** adhérent : www.facebook.com/groups/boxingdiamond

Ainsi que **WhatsApp**.

Nous vous demandons d'être au moins présents sur l'une de ces deux plateformes car **nous ne communiquerons pas ailleurs** et ne pouvons nous permettre de vous contacter toutes et tous, individuellement.



DOSSIER D'INSCRIPTION

Informations personnelles (merci d'écrire distinctement)

- ☛ Nom :
☛ Prénom :
☛ **si mineur**, nom et prénom du responsable légal :
☛ Date de naissance :/...../.....
☛ Adresse :
.....
.....

- ☛ Téléphone :
☛ E-mail :
☛ Compte Facebook (nom avec lequel nous pouvons vous reconnaître) :
.....

OU

- ☐ Je suis sûr Whatsapp

remarque : La communication du club se fait uniquement via le groupe adhérent qu'il faudra rejoindre ou/et Whatsapp.

Il n'est pas question de groupe de discussion mais uniquement d'informations du club vers les adhérents. Vous ne serez pas envahi de notifications en tout genre.

Tarif des licences (cocher celle qui vous concerne)

- | | |
|---|---|
| ☐ Licence Loisirs enfant (6/12 ans) : 60€ | |
| ☐ Licence Féminine : 60€ | ☐ Licence compet' enfant : 100€ |
| ☐ Licence Loisirs ado (13/17 ans) : 70€ | ☐ Licence compet' ado : 110€ |
| ☐ Licence Loisirs adultes (+18 ans) : 80€ | ☐ Licence compet' adulte : 120€ |

Palement (aucune licence n'est délivrée sans paiement)

- ☐ Espèces ☐ Chèque ☐ Virement ☐ Pass'Sport | Tickets Loisirs

Coordonnées bancaires pour virement. Merci de préciser votre nom dans le libellé

BOXING DIAMOND

RIB : 10278 02636 00021942701 78

IBAN : FR76 1027 8026 3600 0219 4270 178

BIC : CMCIFR2A

Fait le : à

Signature



Règlement intérieur

Généralités

1 / L'adhérent-e doit respecter les règles de savoir-vivre et de politesse envers les autres adhérents de l'équipe du Boxing Team Diamond. Le « bonjour » et le « au revoir » sont de rigueur. Toutes discriminations quelles qu'elles soient, ne seront pas tolérées.

2 / L'adhérent-e s'engage à respecter les consignes données par l'entraîneur jusqu'à la fin du cours auquel il participe, notamment pour assurer sa sécurité et celle des participants. En cas de non-respect du cours, de l'entraîneur ou d'autres licenciés, des avertissements seront donnés. Au bout de plusieurs rappels et selon le cas, des sanctions seront appliquées comme une exclusion temporaire du cours, ou définitive du club, sans remboursement de tout ou partie de la cotisation.

3 / Le téléphone portable est toléré à des fins d'urgence uniquement.

4 / Il est strictement interdit d'utiliser les techniques enseignées au sein du club pour des raisons personnelles, bagarre... car cela entraînera une mauvaise image du club, ce qui ne sera pas toléré. Tout manquement à cette règle entraînera la suspension temporaire et définitive de l'adhérent-e après décision du bureau.

Entraînement

1 / Les entraînements se déroulent :

- Le lundi, de 18h15 à 19h15 pour la section féminine, de 19h30 à 21h30 pour les compétiteurs/expérimentés
- Le mardi, de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h30 pour les ado/adultes
- Le mercredi, de 17h30 à 19h pour la baby boxe, de 19h30 à 21h30 pour les compétiteurs/expérimentés
- Le jeudi, de 19h15 à 21h15 pour les ado/adultes.
- Et le samedi, de 17h à 18h pour les enfants et 18h à 20h pour les ado/adultes en entraînement libre.

Ces horaires sont susceptibles de changer selon la convention signée avec la mairie. Les adhérents seront avertis du moindre changement par les canaux d'informations habituels.

Par respect pour les entraîneurs, les horaires sont à respecter.

2 / Seuls les licenciés peuvent avoir accès à la salle et aux entraînements. Les personnes extérieures ne sont pas admises au cours.

3 / Il est interdit de pratiquer une autre discipline autre que celle enseignée au sein du Boxing Team Diamond, sauf intervention d'un coach agréé.

4 / Pour les nouveaux adhérent-es, des protections peuvent vous être prêtées pour une période d'un mois. À la suite de quoi, vous devrez vous équiper avec votre propre matériel.

5 / Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'adhérent-e doit avoir son équipement personnel (*gants, protège-dents, coquille pour les garçons et protège-tibias*). À dater de l'inscription, vous avez un mois pour vous équiper, au-delà vous ne pourrez participer aux cours et entraînement.

6 / Les cours se font pieds nus, sauf cas médical. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les ongles devront être propres et courts. Les shorts moulants type MMA pour les hommes et les shorty courts, prêts du corps pour les filles, sont interdits. La pratique du kickboxing doit se faire avec un short de type muay-thai/boxe, voire de sport collectif à minima.

7 / L'adhérent-e s'engage à ne pas détériorer les installations et le matériel de la salle. Il doit, entre autres, ranger le matériel qu'il a déplacé pendant la pratique sportive. Il s'engage à respecter les consignes d'hygiène, et notamment utiliser les poubelles mises à sa disposition.

8 / Pour des raisons liées à la responsabilité civile, l'utilisation de matériel sportif personnel (*pattes d'ours, poids, haltères...*) est déconseillée dans l'enceinte du club. Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de vol ou détérioration.

9 / Le matériel du club est accessible à la salle et uniquement à la salle. Tous vols de matériel dans la salle entraînera une exclusion définitive de l'adhérent-e

Cas des licenciés mineurs

1 / Les parents, ou personnes autorisées, qui viendront chercher un mineur devront se présenter à l'entraîneur. Les parents qui souhaitent qu'une (*ou plusieurs tierces personne*) viennent chercher le licencié mineur, devront fournir au club, une autorisation parentale de sortie signée, mentionnant le nom des personnes concernées.

2 / Les responsables légaux des licenciés mineurs qui choisissent de les laisser partir seuls à la fin de l'entraînement, devront fournir une décharge de responsabilité écrite et signée pour la saison au club.

3 / Sorti de la salle d'entraînement, ils ne seront plus sous la responsabilité du club, mais bien de celle des responsables légaux.

4 / Tant que les mineurs seront sous la responsabilité de l'entraîneur, ils ne seront pas autorisés à quitter la salle avant la fin du cours.

Cas des compétiteurs

1 / Tout engagement d'un-e adhérent-e à une compétition ou mise de gants, devra être honoré sauf raison médicale ou familiale.

2 / Les nouveaux adhérents ne peuvent pas choisir une licence "compétiteur" dès la première année.

3 / Selon les compétitions, seuls les entraîneurs seront aptes à décider de la participation de chacun.

Par son adhésion à l'association Boxing Diamond, tout membre s'engage de fait à respecter le présent règlement.

Règlement approuvé par le Comité Directeur du Boxing Diamond et applicable immédiatement.

FICHE DE CONSULTATION DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU KICKBOXING, MUAYTHAI, DU PANCRACE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Pratique loisirs (sans compétition)
Pratique en compétition « Educatif, Assaut, Light » (KO non autorisé)

**Ce certificat peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme
français de docteur en médecine.**

Recommandations à l'attention des médecins

Cher confrère,

L'obtention du certificat médical est la conclusion d'un examen médical réalisé selon des règles de bonne pratique validées par les sociétés savantes. Cependant, la commission médicale fédérale de la FFKMDA rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique [article 69 du code de déontologie]), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, un tel certificat médical dit de complaisance est donc formellement prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique [article 28 du code de déontologie]).

Pour ces activités sportives la commission médicale préconise pour les vétérans ECG de repos interprété, valable 2 ans.

Il relève de votre seule décision de déterminer les examens complémentaires qu'il vous paraîtra utile de demander pour établir ou non ce certificat.

Toutes les contre-indications médicales aux sports s'appliquent.

On peut retenir en particulier les contre-indications médicales absolues ou relatives selon l'appréciation du médecin.



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU
KICKBOXING, MUAYTHAI, PANCRACE ET DISCIPLINES ASSOCIEES EN LOISIRS ET
EN COMPETITION « EDUCATIF, ASSAUT, LIGHT »**

Je soussigné·e, Docteur(*en lettres capitales*)
certifie avoir examiné M./Mme
Né (e) le :

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contreindiquant la pratique
de l'entraînement, du loisir et des compétitions « Educatif, Assaut et light » en
kickboxing, muaythai, pancrace et leurs disciplines associées.

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin :



Formulaire d'autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (*Rayer les mentions inutiles*) :

.....

(à remplir pour les adhérents mineurs)

Père, Mère, Tuteur légal (*Rayer les mentions inutiles*) de l'enfant :

.....

- ☐ Autorise
☐ N'autorise pas

Le club **BOXING DIAMOND** à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparaît le/la concerné-e, au club, en compétition, entraînements ou lors des différentes activités organisées par le club, à des fins de promotion de notre sport et de l'association.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par le club **BOXING DIAMOND** sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, panneaux d'affichage, vidéos ...) et ce durant **trois ans**.

■ L'autorisation pourra être retirée à tout moment en s'adressant au secrétariat du club.

Date et Signature du représentant légal (*précédée de la mention lu et approuvé*)